

**Votre enfant va avoir un**

# **Lavement thérapeutique**

## **De quoi s'agit-il ?**

Cet examen permet de rechercher de façon fiable la cause de certaines occlusions intestinales (iléus méconial, invagination), de la supprimer et d'éviter ainsi une nécrose et une perforation de l'intestin.

Le lavement permet de détecter des anomalies qui ne sont pas visibles sur la radiographie simple ou sur l'échographie et surtout de permettre dans certains cas de guérir l'occlusion en supprimant l'obstacle intestinal.

## **Comment se préparer pour un lavement thérapeutique ?**

L'enfant doit être calme et, selon son âge, on lui administrera un produit sédatif (calmant) ou endormi par anesthésie générale.

## **Le déroulement de l'examen**

Pour faire l'examen dans les meilleures conditions de sécurité, un matériel adapté à l'âge de votre enfant (planchette, bandes, cales de mousse, sacs de sable) sera éventuellement utilisé pour éviter au maximum qu'il ne bouge ou qu'il ne tombe.

Le principe du lavement est d'injecter par les voies naturelles (rectum) un liquide ou de l'air sous pression pour déboucher l'intestin et lever l'obstacle.

L'injection de liquide ou d'air sous pression est faite à trois reprises, éventuellement sous anesthésie générale et dans la plupart des cas l'obstacle est levé.

En cas d'échec, une intervention chirurgicale devient nécessaire.

Dans tous les cas, votre enfant sera gardé en observation à l'hôpital pendant au moins 24 heures.

## **Le lavement thérapeutique comporte-t-il des risques ?**

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

La salle d'examen contient le matériel de radiologie et de réanimation adapté aux normes en vigueur. En dehors de l'échec de la désobstruction, les risques d'un lavement sont faibles et les complications observées sont rares : il peut s'agir d'une perforation ou très rarement d'une péritonite.

## **Quel est le risque de l'irradiation ?**

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

La formation du personnel, les contrôles fréquents du matériel et l'aménagement spécial de la salle d'examen ont été étudiés pour que l'irradiation de votre enfant soit aussi faible qu'il est raisonnable pour obtenir les informations avec la qualité indispensable au diagnostic.

## **Résultats**

Un résultat oral pourra vous être communiqué à votre demande, mais il ne s'agira que d'une analyse rapide des images et pas d'une certitude. Le compte-rendu définitif sera disponible dans un délai variable selon l'urgence. Il pourra alors vous être commenté par votre médecin.

## Ce que vous devez faire

### Apportez le jour de l'examen :

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre, ...),
2. le carnet de santé de votre enfant,
3. la liste écrite des médicaments qu'il prend,
4. son dossier radiologique (radiographies, échographies, scanners, IRM)

### Pour l'examen :

Ne rien donner à boire ou à manger à votre enfant, informer le médecin sur l'heure où votre enfant a pris un aliment par la bouche pour la dernière fois.

Signer l'autorisation d'endormir car il est possible qu'une anesthésie générale soit nécessaire pour le traitement de cette occlusion.

### Pendant l'examen :

Patienter en salle d'attente. L'examen dure de trente à soixante minutes. S'il doit se prolonger au-delà, le personnel viendra vous en avertir et vous expliquer son déroulement

### Après l'examen :

Votre enfant sera gardé à l'hôpital au moins 24 heures en surveillance car une récurrence est possible. Elle nécessiterait alors un nouveau lavement thérapeutique.

### Dès le retour à domicile :

En cas de vomissement, de douleur brutale ou de saignement, contactez votre médecin traitant ou la radiologie au numéro du cabinet où vous avez passé votre examen.

Les différents cabinets sont joignables aux numéros de téléphone suivants :

Cabinet de Carbon Blanc – 05 56 38 01 01

Cabinet de Cenon – 05 56 86 71 71

Cabinet Thiers – 05 56 86 48 48

Clinique du Tondu – 05 56 51 48 44

*Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que votre enfant est amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.*

Madame, Mademoiselle, Monsieur, .....

a personnellement rempli cette fiche le .....

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

Sigle de l'établissement

Adresse et téléphone de l'établissement

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la SFR.